

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2023-61

Date de la convocation : 13/06/23

Membres en exercice : 24

Membres présents : 14

Membres votants : 16

Le vingt juin deux mille vingt-trois, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, LAMPSON - GUEILLIOT Nadège, PAYEN Françoise et MM. CANIVENQ Roland, DAUPHY Bruno, DUGARD Yann, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, MEIS Michel, NANJI Désiré, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VALET Bruno.

Représentés : M. FLEURY Vincent donne pouvoir à M. CANIVENQ Roland et M. DE POUILLY Jean donne pouvoir à M. MEIS Michel

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

**OBJET : Dispositif de soutien ponctuel aux associations sportives et culturelles:
Attribution de subventions**

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence « Actions de développement des loisirs et de soutien à des activités associatives ayant un rayonnement sur le territoire communautaire »,

Vu la délibération DC2021-98 instituant un dispositif de soutien ponctuel aux associations sportives et culturelles,

Vu les demandes des associations,

Vu les propositions de la commission sport-culture du 12 juin 2023,

Le Bureau, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- De valider le soutien financier des associations tel que ci-dessous

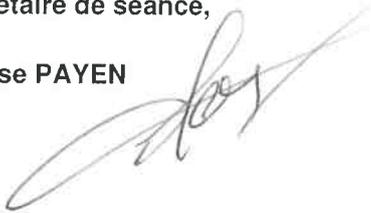
Noms Associations	Montant attribué	Objet/événement
Armoises tracteurs tondeuses	2 000 €	Course des tondeuses, 27 et 28 mai
Association sportive Lycée Masaryk	300 €	Déplacement championnat de France UNSS badminton
Pays d'Argonne	1 000 €	Festival de musique "Bars-Bars"
	225 €	Achat de matériel
Société omnisport le sanglier	2 000 €	Festival de musique festibuz

Top jazz	1 900 €	Gala de danse à Bairon
Arden moto passion	1 500 €	Enduro moto du 30 avril
Les Arnes stéphanoises	500 €	60è anniversaire de la réconciliation par-dessus les tombes
La mars	1 900 €	Marchés estivaux à Boulton aux Bois
Vélo club	570 €	Prix cycliste de Brioules
Scrapapage	1 470€	3è salon scrapbooking à Bairon
Moto club Manre	900€	Championnat moto Grand Est 4 juin à Manre

- D'autoriser, le cas échéant, le Président à signer tous les actes à intervenir nécessaires à l'application de cette décision.

La secrétaire de séance,

Françoise PAYEN



Le Président,

Benoît SINGLIT

